BULLETIN DU CERCLE D'ÉTUDES NUMISMATIQUES

Volume 44 – N°3 – SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2007

ISSN 0009-344

BULLETIN
du
CERCLE d'ÉTUDES NUMISMATIQUES

VOLUME 44 **N°3** **SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2007**

Jean-Claude THIRY - Un nouvel antoninien hybride de Valérien I - la Concorde inspiratrice d'une imitation inédite de Gallien.

Les antoniniens hybrides de Valérien I - Gallien frappés à Rome peu après leur accession sont de loin beaucoup moins fréquents que ceux émis pendant la période couvrant la fin du règne conjoint et les deux premières émissions du règne seul, soit de 259 à 261[1].
Nous présentons dans cet article une combinaison inédite d'un antoninien de Valérien I avec un revers de Gallien.

Description

Av. IMP C P LIC VALERIANVS AVG
Buste radié, drapé et cuirassé à droite, vu de face.
Rv. CONCORDIA AVGG
Deux mains droites jointes.

RIC -, Göbl[2] -
4,28 g; 1; Ø 21,8 mm, fig. 1.

Jusqu'à présent, cette hybridation n'était connue que par un *as* conservé au British Museum[3].
La légende de droit sur laquelle n'apparaît pas encore la titulature P*(ius)* F*(elix)* permet de conclure que le mélange des coins s'est très probablement produit lors de la première émission du règne conjoint frappée à Rome.

Cette série comporte 7 revers d'antoniniens que se partagent Valérien I, Gallien et, de manière posthume, Mariniane. La ventilation des revers de la 1ère émission a été publiée par J.-M. Doyen[4] selon un classement établi par Jacqueline Lallemand[5] inspiré par celui de Robert Göbl[6]. Ce tableau, repris p. 342, s'appuie sur les données fournies par les trésors de Cunetio[7], Dorchester[8], Eauze[9], Gibraltar[10], Lavannes[11] et Nagyberk[12].
Certains chiffres sont à relativiser ; en effet, les revers VICTORIA AVGG et VIRTVS AVGG seront encore frappés par la suite alors que les antoniniens posthumes de Mariniane seront émis durant tout le règne conjoint, ce qui rend impossible d'attribuer ceux qui appartiennent en réalité à la 1ère émission.

(1) E. Besly & R. Bland, *The Cunetio Treasure, Roman Coinage of the Third Century*, British Museum, London 1983, pp. 24, 99-101.
(2) R. Göbl, *Moneta Imperii Romani, Die Münzprägung der Kaiser Valerianus I / Gallienus / Saloninus (253/268), Regalianus (260) und Macrianus / Quietus (260/262), MIR* 36, 43, 44, Wien, 2000.
(3) *Ibid.*, pl. 1, 13 m, p. 147.
(4) J.-M. Doyen, *L'atelier de Milan (258-268), Recherches sur la chronologie et la politique monétaire des empereurs Valérien et Gallien*, thèse de doctorat inédite, Louvain-la-Neuve, 1989, p. 42.
(5) J. Lallemand, Les premières émissions de Valérien et de Gallien à Viminacium et à Rome, *Arheoloski Vestnik, XXIII*, Ljubljana, 1972, pp. 17-22.
(6) R. Göbl, Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit, V/2 Gallienus als Alleinherrscher, *NZ* 75, 1953, p. 20.
(7) E. Besly & R. Bland, *op. cit.* note 1.
(8) H. Mattingly, The great Dorchester hoard of 1936, *Numismatic Chronicle*, XIX, 1939.
(9) D. Schaad, *Le Trésor d'Eauze, Le règne commun de Valérien et de Gallien*, Toulouse 1992.
(10) H.D. Gallwey, A hoard of third-century antoniniani from Southern Spain, *Numismatic Chronicle*, vol. II, London 1962.
(11) X., Lavannes, Trouvailles de monnaies faites en France, jusqu'au 4 septembre 1870, *Ann. Soc. Num.*, 3, 1868, p. 389 - 394.
(12) Ö. Gohl, A Nagyberek romai éremletet, *NK*, 12, 1913, p. 104-108.

	Valérien I	Gallien	Mariniane
IOVI CONSERVATORI	108	3	-
SALVS AVGG	167	8	-
VICTORIA AVGG	783	32	-
CONCORDIA AVGG	-	48	-
PAX AVGG	9	136	-
VIRTVS AVGG	24	420	-
CONSECRATIO	-	-	128

Tableau I: ventilation des revers de 1a 1ère émission de Rome.

Le décompte du type CONCORDIA AVGG est par contre représentatif du fait qu'il n'appartient qu'à l'émission initiale qui débuta dans le courant du mois d'octobre 253[13].

Proclamé empereur par ses troupes en Rhétie[14] probablement dans la deuxième quinzaine du mois d'août 253, Valérien frappa ses premières monnaies à Viminacium. Il prit alors le chemin de Rome afin d'éliminer Emilien, l'empereur en place, puis de se faire reconnaître par le Sénat. Il défit les troupes de son concurrent à Spolète au nord de Rome. Arrivé dans la capitale, il éleva son fils Gallien au rang de César puis à celui d'Auguste dans les jours qui suivirent.

Le nouvel empereur n'eut alors de cesse que de consolider sa position en exhortant ses sujets, au sens large du terme, à la fraternité et à une entente cordiale entre eux bien sûr mais aussi envers sa personne et celle de son fils qui incarnaient le pouvoir en place.

C'était là une composante essentielle pour garantir une stabilité politique et militaire dès le début de son principat. L'accent est également placé sur une bonne entente entre les deux Augustes avec le revers qui fait l'objet de cet article.

La propagande impériale a donc utilisé cette notion d'union et de solidarité par une présence largement répétée de *Concordia* sur les revers des monnaies et ce, sous différentes formes typologiques et épigraphiques.

Sous Valérien I et Gallien, la Concorde apparaît le plus souvent sous les traits d'une divinité féminine debout à gauche tenant une corne d'abondance, simple ou double, de la main gauche et une patère de la main droite au-dessus d'un autel (ou parfois sans celui-ci), ou encore tenant une enseigne verticale dans chaque main. Elle se présente aussi parfois assise à gauche tenant une simple ou double corne d'abondance et une patère.

La formulation des légendes CONCORDIA ou CONCORDIAE au datif évolue vers une simplification qui passe de CONCORD à CONCOR. Les dédicaces qui l'accompagnent sont nombreuses, elles prennent de multiples formes épigraphiques AVGG, AVGVSTORVM pour les deux empereurs associés, AVG pour Gallien lors du règne seul. On trouve également CONCOR AET[15] sur des antoniniens de Salonine souhaitant ainsi que l'entente entre les époux soit éternelle. C'est pourtant vers l'armée et ses soldats que la propagande sera principalement dirigée. En effet, on retrouve CONCORDIA EXERC(I)(T)*(i)*[16], CONCOR EXERC[17] pour l'armée, CONCOR(DIA) LEGG[18] pour les légions, CONCORDIA MILIT(VM)[19] ou CONCOR MIL[20] pour les soldats.

(13) J.-M. Doyen, 1989, p. 37. Les deux augustes sont mentionnés sur une inscription qui date du 22 octobre.

(14) M. Christol, *L'empire romain au IIIe siècle, Histoire politique, 195 -325 après J.-C.*, Paris 1997, p. 131. W. Kuhoff, *Die Regierungszeit der römischen Kaiser Valerianus und Gallienus (253-268 n. Chr.)*, Bochum 1979, p. 10-11.

(15) R. Göbl 2000, 542, 511, 1417.

(16) *Ibid.*, 15, 16, 92, 802.

(17) *Ibid.*, 803.

(18) *Ibid.*, 542.

(19) *Ibid.*, 17, 18, 805.

(20) *Ibid.*, 806.

Le peuple romain ne sera d'ailleurs pas en reste puisqu'il aura l'honneur de partager avec les soldats, le revers CONCORD · P · R · ET· MILIT[21] d'un médaillon de 8 *aurei*.

Historique du type iconographique.

La poignée de mains droites est certainement le symbole plus expressif pour marquer la solidarité entre deux groupes mais paradoxalement c'est une typologie qui, quoique présente dans de nombreux règnes, est relativement peu représentée dans le monnayage romain.
Sa présence est cependant ancienne et se retrouve déjà liée aux tensions provoquées par la guerre civile opposant César et Pompée.
Des deniers frappés à Rome en 48 B.C. par deux des *triumviri monetales* plus précisément *Postumius Albinus Bruti f.*[22] et *C.Vibius Pansa*[23], présentent au revers ce symbole unitaire accompagné d'un caducée.
L. Aemilius Buca[24] reprend en 44 B.C. le même type sans caducée sur un quinaire dont le droit exalte la *Pax* par la légende et sa personnification.
Le magistrat monétaire *L. Mussidius Longus*[25] (revers fig. 3) émet en 42 B.C. un denier avec le même revers orné du caducée mais qui mentionne cette fois explicitement au droit la mention CONCORDIA accompagnée du buste de la Concorde. C'est la première fois que cette légende est intimement liée au message transmis par le revers. Trois *aurei* au nom des *triumviri*, Lépide, Marc Antoine et Octave sont émis la même année par *V(e)ibius V(a)arus*[26] avec le même revers mais sans caducée.
Pour célébrer sa réconciliation avec Auguste, Marc Antoine frappe en 39 B.C. un quinaire en Orient montrant le buste de *Concordia* au droit et les mains jointes tenant un caducée[27].

(21) *Ibid.*, *700*.
(22) M.H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, 2 volumes, Cambridge, 1974, 450, 2.
(23) *Ibid.*, 451, 1.
(24) *Ibid.*, 480, 24.
(25) *Ibid.*, 494, 41.
(26) *Ibid.*, 494, 10, 11. 12.
(27) M.H. Crawford, 1974, 529 / 4 b.

Le type tombera ensuite en désuétude avant de reprendre du service un bon siècle plus tard à l'occasion de la guerre civile consécutive au soulèvement, à Vienne, de Vindex contre Néron en 68 A.D. A cette occasion, à l'exception des droits montrant la tête d'Auguste, les types monétaires frappés sont essentiellement républicains. Les deniers portant les mains jointes au droit ou au revers sont, toute proportion gardée, relativement nombreux[28]. Les mains se présentent soit sans attribut complémentaire, soit avec un caducée avec ou sans épis de blé, un caducée et deux cornes d'abondance ou encore avec deux épis de blé et une enseigne surmontée d'un petit sanglier. Tout comme lors des guerres civiles à la fin de la République, elles évoquent des légendes de circonstance louant la fidélité des armées (*Fides Exercituum*)[29], la concorde des prétoriens (*Concordiae Praetorianorum*)[30] ou leur fidélité (*Fides Praetorianorum*)[31], la paix du peuple romain (*Paci P R*)[32] ou encore sont associées à la liberté (*Pax et Libertas*)[33].
Galba fit largement appel à la diffusion de la *Concordia Provinciarum* en Espagne, en Gaule et, dans une moindre mesure, à Rome[34] mais toujours sous les traits classiques de la divinité debout à gauche tenant une corne d'abondance et selon les variantes, une branche ou une fleur de pavot avec des épis de blé. Il frappa également sur des sesterces le type de la Concorde assise à gauche tenant une branche et un sceptre transversal[35].

Assez curieusement Othon, qui dans sa situation toujours précaire aurait bien eu besoin de cette notion de solidarité, n'utilisa pas du tout ce concept, préfé-

(28) Aucun *aureus* ne nous est arrivé avec cet attribut mais il est vrai qu'ils sont à cette époque fort peu nombreux.
(29) P.H. Martin, *Die anonymen Münzen des Jahres 68 nach Christus*, Mainz 1974, 6.
(30) *Ibid.*, 3.
(31) *Ibid.*, 7.
(32) *Ibid.*, 43.
(33) *Ibid.*, 66.
(34) RIC^2 54, RIC^2 125.
(35) RIC^2 384 et ss.

rant louer sa victoire sur Galba ou la sécurité du peuple romain[36].
Vitellius pour sa part n'utilisa cette typologie que sur un seul revers frappé à Rome[37] sans pour cela négliger toute la propagande « unioniste » mise à sa disposition avec *Concordia* debout ou assise.
Vespasien reprend le type dès le tout début de son règne en 69, puis en 71 et enfin en 73[38].
Les mains jointes associées aux épis de blé et au pavot accompagnent la légende FIDES PVBL*(ica)* et se positionnent par là comme un appel tourné vers le civil tandis que la variante adressée à l'armée avec FIDES EXERCITVVM montre les mains tenant une aigle sur une proue ou encore un caducée et deux palmes.

Titus utilise, aussi bien comme César que comme Auguste, la même typologie civile que son père avec FIDES PVBL(ICA)[39] mais en négligeant complètement la sollicitation envers l'armée.

Elevé au césarat, Domitien innove avec l'objectif de la dédicace. En effet cette dernière n'émane plus de la maison impériale vers les composantes de l'empire mais est adressée à l'empereur lui-même de la part d'un des héritiers du trône. Les mains tenant une aigle sur une proue combinées aux légendes PRINC IVVENTVTIS[40] et PRINCEPS IVVENTVTIS[41] sont offerts par le jeune Prince respectivement à Vespasien en 79 et à Titus en 80.
L'emploi de *Princeps* au nominatif (avec certitude seulement pour Titus) indique que c'est le Prince de la Jeunesse qui montre des signes d'allégeance, rappelle sa soumission ainsi que sa dévotion vers l'*Augustus* et ce, avec une combinaison de symboles tant civils que militaires.

(36) RIC² 13, VICTORIA OTHONIS, RIC² 7, SECVRITAS P R.
(37) RIC² 67, FIDES EXERCITVVM.
(38) RIC 14, FIDES PVBL, RIC 55 FIDES PVBL, RIC 420, FIDES EXERCITVVM S-C.
(39) RIC 167 (césar), RIC 619 (césar), RIC 125 (auguste).
(40) RIC 246 (Vespasien).
(41) RIC 45 (Titus).

Suite à une situation difficile face à une partie des troupes dès le début de son élévation à la pourpre[42], Nerva n'aura de cesse que d'utiliser en grand nombre les mains jointes, seules ou parées de l'aigle sur une proue, pour lancer des appels à l'armée avec la *Concordia exercituum*[43] et ce, sur toutes les espèces monétaires.

Sous le règne de Trajan, seul un *aureus* au nom de Nerva *divus*[44] portera la typologie simplifiée de ce revers.
Alors qu'Hadrien délaissera le type, Aelius le lui dédiera, accompagné de la titulature de son premier consulat[45].

Antonin le Pieux[46] et Marc-Aurèle[47] y auront régulièrement recours avec de nombreuses variantes alors que Lucius Verus[48] ne l'emploiera qu'une seule fois.
En 160-161 (TR P XXIIII), à l'extrême fin de son principat, Antonin le Pieux reprendra trois mains jointes sur le revers d'un *as*[49] (fig. 12) montrant ainsi son consentement à l'élévation à la pourpre de Lucius Vérus en compagnie de Marc-Aurèle, son fils adoptif depuis 138.
Le Sénat frappera en 176 deux *asses* en l'honneur de Commode césar, les légendes du droit et du revers PRINCIPI IVVENTVTIS[50] sont au datif. Dans ce cas précis, c'est le Sénat qui montre sa solidarité envers le prince héritier. Un denier au revers CONCORDIA sera aussi frappé en l'honneur de Crispine[51], la première épouse de Commode.

Parmi les compétiteurs à la succession de Commode, seul Clodius Albinus, alors Auguste, frappera à Lyon le type tenant une aigle légionnaire accompagnée de la légende FIDES AVG COS II[52].

(42) Il se trouvera confronté à la révolte de la XXIème légion sur le Rhin, de la VIIème légion en Pannonie et à l'hostilité des prétoriens restés du côté de Domitien.
(43) RIC 2 et ss.
(44) RIC 836 (Trajan).
(45) RIC 1088 a, b, TRIB POT COS S-C.
(46) RIC 43.
(47) RIC 822.
(48) RIC 458.
(49) RIC 1050, BMC 2114, pl. 51,8.
(50) RIC 1548, RIC 1549.
(51) RIC 278.
(52) RIC 18.

Il s'ensuivra ensuite un hiatus d'une quarantaine d'années avant de voir réapparaître le symbole.
Elevés à la pourpre par une élection sénatoriale au début de 238[53], Pupien et Balbin connaissent un début de règne tumultueux puisque dès le premier jour, le peuple de Rome exigeait déjà leur remplacement par Gordien[54]. Les titulatures des monnaies montrent une stricte égalité entre les deux corégents lesquels feront en sorte qu'il y ait un partage équitable des responsabilités dans la gestion des affaires[55]. Ils utiliseront largement la typologie des poignées de mains, dans sa version la plus simple, accompagnée de légendes comme CONCORDIA AVGG, FIDES MVTVA AVGG, PIETAS MVTVA AVGG[56] pour Balbin et AMOR MVTVVS AVGG, CARITAS MVTVA et PATRES SENATVS[57] pour Pupien. Leur opposition grandissante évolua vers une haine féroce qui ne modifia en rien la propagande véhiculée par les monnaies.

Les princes héritiers de Trajan Dèce, les césars Herennius Etruscus en 250 et Hostilien en 251 firent envers l'auguste la même démarche que celle introduite par Domitien vis-à-vis de Vespasien. C'est par ce symbole qu'ils offrirent la concorde à leur père avec la légende CONCORDIA AVGG[58].

C'est exactement la même démarche que va faire Gallien vis-à-vis de Valérien I. La poignée de main sera frappée en grand nombre mais ce uniquement par Gallien qui, en tant qu'Auguste associé, reconnaît ainsi la primauté de son père. Toutes les autres formes d'exhortation à la *Concordia* sont, comme à l'habitude, destinées à recevoir l'appui de l'armée et des composantes civiles de l'empire.
Par la suite, ce revers si particulier ne sera plus frappé que par Marius en 269 dans l'atelier I[59], comme appel envers l'armée avec la légende classique CONCORDIA MILITVM[60].

Typologie

Nous avons pu relever les variantes suivantes qui ont été imaginées en fonction de leur destination propagandiste[61] (voir tableau p. 346).
Si le symbolisme de la poignée de mains est aisé à comprendre, les attributs qui parfois l'accompagnent demandent quelques explications.
Les Hymnes homériques[62] et particulièrement l'Hymne à Hermès[63] constituent une source de renseignements qui nous permet d'interpréter les symboles figurés sur les revers décrits ci-dessus.
Le caducée d'Hermès chez les Grecs[64] ou, chez les Romains, de Mercure dont il partage les attributs[65], est d'abord une baguette d'or surmonté par deux serpents dont les têtes se font face et for-

(53) D. Kienast, *Römische Kaisertabelle, Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt 1996, propose la fin du mois de janvier - début février 238.
(54) X. Loriot, De l'avènement de Maximin le Thrace (235) à la mort de Gordien III (244), *ANRW* II, Berlin 1975, p. 702-720. Il s'agit du futur Gordien III.
(55) *Ibid.*, p. 706.
(56) RIC 10, 11 et 12.
(57) RIC 9, 10 et 11.
(58) RIC 138 pour Herennius Etruscus, RIC 174 pour Hostilien.
(59) Probablement Cologne.
(60) G. Elmer. Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, *Bonner Jahrbücher* 146, 1941, 632.
(61) Toutes les photos sont à l'échelle 2: 1.
(62) J. Humbert, *Hymnes*, Belles Lettres, Paris 1936. M.C. Howatson (sous la direction de), *Dictionnaire de l'Antiquité, Mythologie, Littérature, Civilisation*, Université d'Oxford, 1989, p. 521. Les Hymnes homériques sont un ensemble de trente-quatre (ou trente-deux, suivant les décomptes) courts poèmes épiques dont les plus anciens furent rédigés entre le VIIIème et le VIème s. A.C.
(63) Ces hymnes racontent les exploits qu'accomplit Hermès dans les premières heures de sa vie.
(64) *Hymne à Hermès*, (hymne 4). Le jour même de sa naissance, Hermès vola cinquante vaches à Apollon. Pour apaiser la colère de ce dernier, Hermès lui offrit une lyre confectionnée avec une carapace de tortue. Apollon, attendri par ce geste, lui permit de garder le troupeau et lui fit don d'un bâton, le caducée ainsi que plusieurs pouvoirs divins.
(65) M.C. Howatson 1989, p. 491 (Hermès).

Poignées de mains droites.	Fig. 2	= Fig. 1.	Valérien I, Rome.
Poignées de mains droites tenant un caducée.	Fig. 3	Craw. 494/4, note 24 *supra*.	Mussidius Longus, Rome, AR denier.
Poignées de mains droites tenant un caducée ailé.	Fig. 4	*BCEN*.[66]	G.civiles de 68 A.D., Espagne, AR denier.
Poignées de mains droites tenant un caducée ailé et des épis.	Fig. 5	RIC III, 26 pl. I, 5.	Antonin le Pieux, Rome, AR denier.
Poignées de mains droites tenant un caducée ailé avec des épis et des fleurs de pavot.	Fig. 6	BMC II, 490 pl.17, 20.	Vespasien, Asie Mineure, AR denier.
Poignées de mains droites tenant un caducée et deux palmes.	Fig. 7	B.N. Paris[67] pl. XLIII, 483.	Vespasien, Rome, AE *as*.
Poignées de mains droites tenant une aigle sur une proue.	Fig. 8	BMC III, 7 pl. I, 4.	Nerva, Rome, *aureus*.
Poignées de mains droites tenant une aigle et deux enseignes.	Fig. 9	B.N. Paris Pl. XXVIII, 31.	Vespasien, Rome, AR denier.
Poignées de mains droites tenant deux épis de blé et une enseigne surmontée d'un petit sanglier.	Fig. 10	RIC I, 131 Pl. 24, 131.	G.civiles de 68 A.D., Germanie infér.(?), AR denier.
Poignées de mains droites tenant deux cornes d'abondance.	Fig. 11	B.N. Paris Pl. II, 57.	G.civiles de 68 A.D., Gaule, Espagne, AR denier.
Poignées de trois mains	Fig. 12	BMC IV, 2114, pl. 51,8.	Antonin le Pieux, Rome, AE *as*.
Une seule main à gauche.	Fig. 13	RIC I^2, 534, Pl. 10, 534.	Auguste, Cyrénaïque, AR denier.

ment un huit brisé en son sommet[68]. Il est parfois complété des deux ailes qui rappellent Mercure, lequel est considéré comme le messager des dieux. De par cette fonction, il possède un couvre-chef ailé, le pétase[69], et des sandales munies d'ailes également.

Il est aussi le dieu du commerce en général, et en particulier de celui du blé[70]. C'est pour cette raison que l'on retrouve parfois les épis de blé accompagnant le caducée. Les fleurs de pavot ont également un rapport direct avec la divinité car elles provoquent l'assoupissement[71] et Hermès est aussi le dieu du sommeil et des rêves[72].

En résumé, le caducée, les épis et les fleurs de pavot se rapportent à Hermès — Mercure lequel était aussi considéré comme un médiateur[73] et c'est probablement à ce titre que ses attributs furent ajoutés à la poignée de mains.

Quant aux enseignes et à la proue de navire, elles représentent les forces armées. La corne d'abondance qui ne figure que sur un seul denier frappé par Vindex symbolise la venue de temps meilleurs et la prospérité future.

***

Le deuxième antoninien que nous présentons est une imitation de Gallien qui se décrit comme suit:

(66) J.-C. Thiry, *Deux deniers anonymes des guerres civiles de 68-69 A.D. Un type retrouvé et un inédit, BCEN* 3, 1992, pp. 59-69 et *BCEN* 4, 1992, pp. 73-81 et plus particulièrement p. 60, fig. 1a.

(67) J.-B. Giard, *Monnaies de l'Empire romain III, Du soulèvement de 68 après J.-C. à Nerva, Bibliothèque nationale de France*, Paris 1998.

(68) SW. Stevenson, *A Dictionary of Roman Coins*, London, 1964 (réimpression), p. 149, les deux serpents représenteraient la prudence, notamment indispensable pour la pratique du commerce dont Mercure est la divinité protectrice. Il est aussi le symbole de la paix et de la concorde.

(69) ὁ πέτασος.

(70) M.C. Howatson 1989, p. 627 (Mercure).

(71) Ovide, *Les Métamorphoses*, traduction de Georges Lafaye, Folio classique, Gallimard 1992. Les Métamorphoses, XI, 605 - 608, p. 372, où fleurissent des pavots dont les sucs servent à la Nuit pour composer le charme soporifique.

(72) M.C. Howatson 1989, p. 491 (Hermès).

(73) *Ibid.*, p. 627 (Mercure).

Av. IMP GALLIENVS AVG
Buste radié et cuirassé à droite, vu de face. La cuirasse est parée d'un globule qui pourrait être une petite tête de Méduse.
Rv. CONCORDIA P * / -
Concordia assise à gauche tenant une double corne d'abondance de la main gauche et une patère de la main droite.
4,60 g; 7; Ø 21,4 x 21,8 mm, fig. 11.

L'antoninien fourré semble à première vue en bon argent, mais laisse entrevoir à quelques endroits, tant sur le droit que sur le revers, le bronze qui compose l'âme de la monnaie. Le poids est anormalement élevé pour une imitation.
Le style du droit ne laisse planer aucun doute: il ne se rapporte à aucun atelier connu et le portrait montre des faiblesses esthétiques.
Le revers par contre est remarquablement réalisé et est digne des meilleurs graveurs.
La typologie de la Concorde est tout à fait bien respectée dans les moindres détails.
Cependant, deux éléments échappent au monnayage officiel dans lequel la légende n'existe pas: l'emplacement de l'étoile pose problème et la forme de la patère est si spéciale qu'elle nous permettra de situer la monnaie dans le cadre des frappes imitées.
Tout d'abord, commençons par la typologie du revers. Elle est franchement inspirée par des revers d'antoniniens de Volusien Auguste[74] frappés à Rome, qui montrent une *Concordia* identique à tout point de vue et présentant même une étoile dans le champ comme notre imitation. La seule différence est que pour Volusien, elle se trouve toujours dans le champ à droite. Il s'agit donc bien d'une copie d'un revers d'une monnaie existante.
La légende gravée pour Volusien, CONCORDIA AVGG (fig. 21), est une formulation classique mais celle de notre imitation est particulière et ne fut pas reproduite dans le règne de Valérien - Gallien ni dans ceux qui l'ont précédé ou suivi.
Il est possible que la volonté première du *signator* fut de graver la légende CONCORDIA P R c'est-à-dire y ajouter la lettre R afin d'obtenir la dédicace finale plausible P(*opuli*) R(*omani*) mais qu'il aurait mal calculé la répartition des lettres sur le coin. Il se serait ainsi retrouvé sans espace suffisant pour placer le R, mais ceci n'est évidemment qu'une hypothèse.
Pour retrouver une telle légende, il faut retourner au règne de Vitellius qui frappa, à Rome en 69, des deniers au revers desquels figurent une *Concordia* identique à celle de notre imitation, combinée avec la légende CONCORDIA P R[75] (fig. 20).
Il est à peu près certain que notre *signator* faussaire n'a pas puisé son inspiration dans une période aussi éloignée.
Le *scalptor* qui est sûrement le même artisan que le poinçonneur de légendes nous est pourtant connu par une autre imitation mais d'un antoninien de Valérien I cette fois. Cette monnaie non officielle présente une légende de revers de prime abord très commune mais qui de nouveau est privée de la dernière lettre, CONCORDIA EXERCI *(sic!)*. Cette monnaie est fourrée et se trouve dans le trésor d'Eauze[76] (fig. 15).
L'iconographie de la Concorde reprise sur notre imitation, bien que de présentation différente, comporte une anomalie semblable à celle que l'on retrouve sur l'exemplaire d'Eauze précité: il s'agit de la forme de la patère qui est en réalité représentée comme un torque.
En examinant les deux revers, il ne fait aucun doute qu'ils proviennent de la même main. La gravure en général et l'épigraphie montrent une parenté certaine. La tête de la divinité, la forme et l'inclinaison des cornes d'abondance sont réalisées à l'identique (fig. 18, 19).
Quant aux portraits, le graveur a bien respecté l'attribution des bustes conformément au monnayage officiel: drapé et cuirassé vu de face pour Valérien et cuirassé vu de face pour Gallien. Mais le faciès, l'œil, la couronne et les rubans s'ils sont les mêmes, échappent à toutes ca-

(74) RIC 169 = Eauze 1064, un double *aureus* existe également avec le même revers RIC 145.

(75) RIC^2 66.
(76) D. Schaad, 1992, Eauze 1139: 14092.

Fig. 1

Fig. 1, éch.: 2:1

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 4

Fig. 5

Fig. 6

Fig. 7

Fig. 8

Fig. 9

Fig. 10

Fig. 11

Fig. 12

Fig. 13

Fig. 14

Fig. 14, éch. 2:1

Fig. 15

Fig. 15 éch. 2:1

Fig. 16

Fig. 17

fig. 18

Fig. 19

Fig. 20 éch. 2:1

Fig. 21 éch. 2:1

ractéristiques stylistiques connues, que ce soit des ateliers de Rome, de Cologne ou encore Viminacium.

Tous ces éléments comparatifs permettent de dater notre imitation avec une certaine précision. Nous avons comme référence l'exemplaire d'Eauze dont la titulature du droit est conforme aux frappes officielles de 254. Mais pour notre exemplaire, nous avons affaire à une légende de droit écourtée qui n'existe pas encore en 254 et qui ne fera son apparition pour l'atelier de Rome que lors de la dernière émission, dans la 2ème moitié de l'année 260. Il ne serait cependant pas correct de retenir cette datation basse car le monnayage officiel a vu à cette époque, sa teneur en métal fin s'altérer fortement[77] et le poids diminuer de façon moins importante[78]. Mais le trésor d'Eauze ne comporte pas que des exemplaires frappés à Rome, on y trouve aussi de nombreux antoniniens émis par les ateliers de Viminacium et de Cologne. Et c'est précisément dans ce dernier atelier que l'on retrouve en 257-258 la courte légende de droit IMP GALLIENVS AVG[79]. On peut raisonnablement estimer que le faussaire a pu s'inspirer d'un tel exemplaire pour composer le droit de notre imitation.

Nous pouvons en conclure que notre exemplaire, tout comme probablement celui d'Eauze, a été frappé aux alentours de 257-258. Leur aspect extérieur et leur poids élevé[80] leur ont permis de tenir leur rang vis-à-vis du monnayage officiel, comme en témoigne l'antoninien thésaurisé dans cet exceptionnel trésor de 28000 monnaies découvert à Eauze, dans la région Midi-Pyrénées, en 1985.

(77) P. Le Gentilhomme, *Variation du titre de l'antoninianus au IIIe siècle, RN 1962*, p. 147-149. Le titre se situe à plus de 35% au début du règne pour s'établir en dessous de 15% en 260.

(78) *The Cunetio Treasure*, p 25. Le poids moyen de la 1ère émission en 253 est de 3,06 g pour Valérien, 3,10 g pour Gallien et de 2,84 g pour la dernière émission.

(79) G. Elmer, 1941, 31-37.

(80) L'exemplaire d'Eauze pèse 3,13 g.

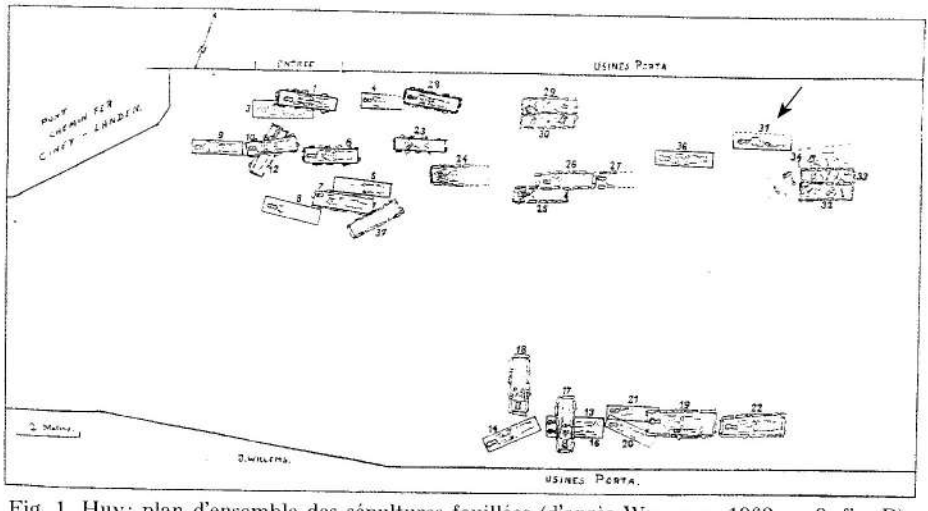

Fig. 1. Huy: plan d'ensemble des sépultures fouillées (d'après WILLEMS, 1962, p. 9, fig. B).

Jean-Marc DOYEN — Dépôt monétaire funéraire mérovingien et denier carolingien de la nécropole de Saint-Hilaire à Huy (prov. de Liège, Belgique).

Les premières phases de la fouille de la nécropole de Saint-Hilaire à Huy[1] (prov. de Liège, Belgique) ont permis de dégager, au début des années 60, un certain nombre de sépultures mérovingiennes plus ou moins bouleversées par des travaux de terrassement. Le responsable de ces recherches est malheureusement décédé, et les informations précises quant au contexte des fouilles de sauvetage antérieures à la reprise du chantier en 1980 par le Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz[2], manquent presque totalement.

« Situé au pied de la colline de « La Buissière (toponyme venant du nom latin du buis, *buxus*, dont elle était autrefois en partie couverte), à la cote 75, le cimetière s'étend sur un terrain en pente exposé au Sud-Est, dans les parcelles n° 1075a-1053-1078-1051-1049 et 1107a du cadastre de Popp et sous les actuelles rues Saint-Victor et Saint-Hilaire, à 200 m à vol d'oiseau de la Meuse. Si l'on observe la carte de Ferraris, il semble que primitivement la route passait plus au nord ».

« Les sépultures sont creusées dans le terrain alluvionnaire (argile sableuse mélangée de cailloux roulés) déposé par le fleuve sur le Famennien. A partir d'une certaine profondeur, variable de 0,70 à 1,40 mètres, apparaît soit une couche très dure constituée de cailloux roulés presque soudés dans l'argile, soit de débris de roches (schiste silurien) présentant de nombreux vides creusés par les eaux. Ce substrat très dur, constitué par un ancien lit d'écoulement des eaux, n'est généralement jamais atteint par le creusement des fosses. Les sépultures des VIe et VIIe siècles se rencontrent donc toujours dans le milieu alluvionnaire jaune, les plus tardives dans une terre noire, arable, qui semble apportée »[3].

(1) J. WILLEMS, E. LAUWERIJS & J. DOCQUIER, Le cimetière mérovingien de Saint-Hilaire à Huy. Première partie, dans *Bull. du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz* (en abrégé: *BCAHC*), 3, 1962, pp. 6-27 et 2 pl. hors-texte. Voir également *BCAHC* IV, 1964, pp. 9-10: la pièce n° 1 y est illustrée (en dessin) à la fig. B, n° 26. Je remercie bien sincèrement M. Jacques Willems de m'avoir confié l'étude des monnaies de ce site. Le présent article sera publié en 2008 dans la revue *Archéologie Hutoise*.

(2) J. DOCQUIER & R. BIT, *La nécropole de Saint-Victor à Huy-Petite (V^e^-VIIe siècles)*, n° monographique du *BCAHC*, XXI, 1990.

(3) *BCAHC*, IV, 1963, p. 6.

Parmi la quarantaine de sépultures mises au jour (fig. 1, en haut à droite), la tombe XXXI fouillée par B. Marsden en 1962, mérite une attention particulière, malgré le mauvais état du squelette (inhumé en pleine terre, les pieds vers l'est), fortement endommagé par des travaux de terrassement.

A gauche de la tête fut récolté un *nummus* de Constantin I[4]; à proximité fut recueilli un petit couteau en fer. Dans la main gauche, le défunt tenait deux *trientes* d'or mérovingiens, qui font l'objet de la présente note[5].

En voici la description.

1. **Atelier de Palaiseau** (Essonne, France), vers 620-640.
+PALACIOL'OMO
Tête diadémée à droite.
+DOMEOL[
Croix ansée posée sur un globe.
Ꝡ tremissis: 1,2 g.

M. Prou, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1866, n° 868 var et pl. XIV, n° 8.

A. de Belfort, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892-1895, vol. III, n° 3325 var. Le style d'avers de notre ex. est proche du n° 3329, signé par le monétaire Domolus.

Ph. Grierson & M. Blackburn, *Medieval European coinage. I. The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge, 1986, pl. 23, n° 465 var.

G. Depeyrot, *Le numéraire mérovingien. L'âge de l'or. II. Les ateliers septentrionaux*, Wetteren, 1998 (*Moneta*, 11), n° 13-1G et pl. 46, n° 3.

2. **Atelier de Triectum** (Maastricht, Pays-Bas), vers 585-675.
]EC.. TOVOT
Buste diadémé et drapé à droite, peu lisible (coin rouillé).
Croix posée sur un degré, au-dessus d'un globe. De part et d'autre, un globule.
Ꝡ tremissis: 1,3 g; 6h30; 13,5 mm.

Prou, *op. cit.*, p. 260, n° 1192 et pl. XX, n° 4.

Belfort, *op. cit.*, III, pp. 235-236, n° 4184 (autres coins).

Grierson & Blackburn, *MEC*, pl. 24, n° 496 (pour le droit) et 497 (pour le revers).

H. Vanhoudt, De merovingische munten in het Penningkabinet van de koninklijke Bibliotheek te Brussel, *RBN*, CXXVIII, 1982, pl. XI, n° 114 et p. 136 (ex. de la coll. De Jonghe, 1924, des mêmes coins que le *tremissis* de Huy).

Depeyrot, *op. cit.*, p. 25, n° 19 (cet exemplaire cité).

(4) La monnaie, incomplète et non nettoyée, est dans un état médiocre. Nous pensons y reconnaître un *nummus* de la série *Victoriae Laetae princ. perp.* de 318-319.

(5) Ces pièces ont été citées par J. Willems *et alii*, *op.cit.*, p. 21, informations reprises dans *Archeologie*, 1962, 1, pp. 17-18 et ill. pl. II. Elles sont signalées par H. Vanhoudt, De muntvondsten in België uit de merovingische periode, *RBN*, CXXXIV, 1988, pp. 41-88 et plus spéc. pp. 67-68, n° 61-1 et 61-2. Par erreur, notre n° 2 apparaît une seconde fois sous le n° 57 de la p. 65. Elles font désormais partie des collections du Musée de Huy.

Commentaires.

L'exemplaire n° 1 a été frappé à Palaiseau dans l'Essone, par un monétaire du nom de *Dom(n)olenus* attesté par différentes graphies: DOMOLCNO (Prou 868), DOMOLEHO (*MEC* 465) DO-M(E?)OL (notre ex.).
Le *triens* conservé à Cambridge, découvert au début du XVIIIème siècle dans le Kent, est lié par les coins à Prou 866 et 867 (Belfort 6302). Il a fait l'objet d'une analyse révélant un taux de fin de 64% seulement[6], mais l'on sait que des variations importantes peuvent apparaître au sein d'un même groupe chronologique.
La datation de ce type de monnaie n'est pas aisée, faute de répertoire précis (les trésors publiés sont encore trop peu nombreux pour établir une suite de « *terminus post quem* »). Aussi ne pouvons-nous guère retenir qu'une datation globale du début du VIIème siècle, sinon de la fin du siècle précédent (la masse de la monnaie est sans doute élevée, mais la pesée, au décigramme, insuffisante). G. Depeyrot restreint la période de frappe aux années 620-640, mais il s'agit là d'une simple hypothèse.

Le *triens* de Maastricht n° 2 a été frappé à l'aide de la même paire de coins qu'une pièce conservée depuis 1924 au Cabinet des Médailles de Bruxelles (ancienne coll. de Jonghe), malheureusement sans provenance archéologique. Entre les deux utilisations, les matrices ont eu le temps de se détériorer considérablement, et le *triens* de Huy est à la limite de la lisibilité en ce qui concerne l'avers. Les lettres qui subsistent permettent de reconstituer la légende [TRI]EC./.TO FIT.
Le nom du monétaire, gravé au revers, est de lecture délicate. Son titre de *mo(netarius)* est cependant assuré. Le début de son patronyme semble être un M, et sa fin ...(RV?)CICO, pour autant qu'elle ait été correctement retranscrite par le graveur; elle ne correspond à aucun monétaire connu, mais il s'agit peut-être d'une déformation de DOMARICVS[7]. Le style médiocre de ce *triens* et des 8 autres exemplaires recensés par G. Depeyrot l'ont incité a les classer parmi les imitations de son type 20-2A, daté très largement de la période 585-675[8]. Une seule autre provenance archéologique semble pour l'instant connue, à savoir la Frise. L'avers de l'exemplaire huttois est malheureusement peu utilisable d'un point de vue stylistique. Il pourrait cependant se rapprocher du groupe « avec petit bras » défini par Arent Pol et daté des alentours de 620[9].

Pour conclure, nous retiendrons que les deux *trientes* du cimetière mérovingien de Huy ont été émis à la fin du VIème ou au début du VIIème siècle. Quant à la date de dépôt, faute de matériel funéraire associé, elle demeure incertaine: ce numéraire précieux est resté en usage jusqu'à la fin du siècle, au moment du développement du monnayage d'argent[10]. Comme certains dépôts mixtes (*trientes*/deniers) existent, on ne peut exclure *a priori* un enfouissement au début du VIIIème siècle. La présence, dans la même sépulture, d'un ancien *nummus* d'époque constantinienne n'est guère étonnante: la plupart des monnaies découvertes dans les nécropoles des VIe et VIIe siècles sont romaines, voire même gauloises, et non mérovingiennes[11].

(6) Grierson & Blackburn, *MEC*, p. 484, n° 465.

(7) DOMARICVS, parfois lu MARICOS M ou ERICOSO: Depeyrot, *op. cit.*, pl. 1, Maastricht 11.

(8) Ce monétaire manque au trésor de Remmerden 1988: A. Pol, Un nouveau trésor mérovingien aux Pays-Bas, *BSFN*, 44, décembre 1989, pp. 698-702, enfoui vers 650-675.

(9) A. Pol, Les monétaires à Huy et à Maastricht. Production et distribution des monnaies mérovingiennes mosanes, *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, CVII, 1995, pp. 185-200 et plus préc. p. 195, fig. 2.

(10) Des monnaies d'argent isolées ont été découvertes précédemment sur le territoire de Huy: J.-M. Doyen, Un denier mérovingien inédit découvert à Huy (Liège), *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaye-Condroz*, XVIII, 1983-1984, pp. 291-296.

(11) Voir l'inventaire de C. Van Hoof, Un aspect du rituel funéraire dans les tombes franques et mérovingiennes en Belgique. La présence des monnaies, dans *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 30, 1991, pp. 95-115.

Huy est de loin le site belge ayant livré le plus de monnaies mérovingiennes isolées[12]. Nous en avons relevé, pour notre part, 14 exemplaires (y compris les deux *trientes* décrits ici). Voici une liste sommaire de cet extraordinaire matériel:

1. **Anglo-saxons**: *sceat* d'argent du type *BMC* 27b, série B.
   J.-M. Doyen, Monnaie d'argent anglo-saxonne de Huy, dans M. Otte & J. Willems, *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan. Actes du Colloque international d'Amay-Liège du 22 au 24 août 1985*, Liège, 1986 (*ERAUL*, 22), pp. 281-284 et fig. 1 = Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 65, n° 56.

2. **Triectum (Maastricht)**: triens de *Rimoaldus* type Belfort 4439.
   Van Houdt, *Muntvondsten*, pp. 65-66, n° 58.

3-4. **Choae (Huy)**: *trientes* indéterminés.
   RBN 1849, p. 368 = Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 66, n° 59.

5. **Choae (Huy)**: *triens* de *Landegisilus* Belfort 1526.
   Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 66, n° 60-1.

6. **Choae (Huy)**: *triens* au nom de *Bobo* Belfort 1532.
   Van Houdt, *Muntvondsten*, pp. 66-67, n° 60-2.

7. **Choae (Huy)**: *triens* au nom de *Rigoaldus*.
   Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 67, n° 60-3.

8. **Choae (Huy)**: *triens* au nom de *Bertoaldus* Belfort 1537.
   Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 67, n° 60-4.

9. **Choae (Huy)**: *triens* au nom de *Bettelinus* ou *Bertelinus* Belfort 1559.
   Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 67, n° 60-5.

10. **Namurcum (Namur)**: *triens* au nom d'*Adeleus* Belfort 3125.
    Trouvé aux "environs de Huy" en 1858.
    Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 68, n° 62.

11. **Atelier indéterminé**: denier inédit.
    J.-M. Doyen, Un denier mérovingien inédit découvert à Huy (Liège), *BCAHC*, XVIII, 1983-1984, pp. 291-296 = Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 68, n° 63-1.

12. **Palatium (Paris ?)**: denier Belfort 3535.
    J.-M. Doyen, Huy (Lg): monnaie d'argent du Haut Moyen-âge, *Archeologie*, 1983, 1, p. 31 = Van Houdt, *Muntvondsten*, p. 68, n° 63-2.

Le denier carolingien.

La troisième monnaie que nous présentons ici est un denier de type carolingien tardif dont voici la description:

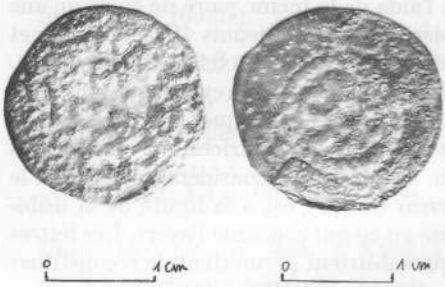

Légende illisible.
Dans un grènetis intérieur, une croix cantonnée de globules (?).
]OC[
Monogramme de CAROLVS dans un grènetis intérieur.

Cette pièce, brûlée et fêlée au revers, présente une surface partiellement fondue. Nous la connaissons seulement par une photographie qui ne nous permet guère de vérifier la détermination effectuée le 29 mai 1962 par Marcel Thirion, au Cabinet des Médailles de Bruxelles: « denier

(12) La découverte, au XIXème siècle, d'assez nombreuses monnaies d'or dont les contextes ne nous ont pas été conservés, laisse supposer qu'un certain nombre devaient être réunies sous forme de petits dépôts funéraires mais, faute de données précises, nous devons les considérer comme « isolées ».

carolingien, 2e moitié du Xème siècle. Cf. Richard I de Normandie (943-986), Poey d'Avant, tome I, pl. III, n° 17-18 ».
Les deux lettres]OC[que nous pensons voir dans la légende du revers ne s'accordent pas avec la description de Poey d'Avant, mais l'état misérable de la pièce ne permet pas de faire d'autre proposition. Nous retiendrons seulement une date d'émission dans la seconde moitié du Xème, voire au début du siècle suivant.
Notre denier provient de la tombe X (fig. 1, en haut à gauche)[13]. Le défunt, couché dans une fosse régulière d'une cinquantaine de cm de largeur, à 40 cm à peine sous le niveau de la route, avait les pieds tournés vers l'est-nord-est; il était entouré de quelques pierres et des fragments de charbon de bois ont été recueillis dans le remplissage. La structure générale de la sépulture est donc identique à celles de l'époque mérovingienne découvertes sur le même site. L'absence de mobilier funéraire à l'époque carolingienne est une constante, mais il faut cependant observer que le défunt huttois conservait des ossements de porc posés sur la poitrine, et qu'il tenait la monnaie d'argent dans la main droite, placée au niveau de la hanche, le bras tendu le long du corps.
Les deniers carolingiens ne sont pas exceptionnels dans les fouilles de Huy: nous en connaissons au moins six autres, qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

Redgy DEWULF* — Een zeldzame rekenpenning (XVe e.) voor de rekenkamer van Mechelen: Mechels of Brugs?

Deze rekenpenning werd geslagen voor de rekenkamer van Mechelen. Zo'n rekenkamer deed de controle op de inning van de belastingen.

(13) Willems, Lauwerijs & Docquier, 1962, p. 21; Eid., 1962, p. 9.
* Ce texte a paru dans la *Maanblad voor Numismatiek* de notre consœur brugeoise, la Koninklijke Maatschappij Numismatica Brugge en Het Vrije. Nous remercions l'auteur et le secrétaire de rédaction, Eddy Schutijser, de nous autoriser à le reproduire ici dans sa version originale.

Rond de gekroonde M zijn op het eerste zicht banale versieringen aangebracht, sterretjes en bloemetjes, uiteindelijk blijken dat allemaal zeer interessante symbolen te zijn...

Beschrijving van de rekenpenning

Wij volgen vooreerst de beschrijving van de rekenpenning door Dugniolle, n° 239[1]:

+ DES x COMPTES x A x MALINES
(Frans: van Rekeningen te Mechelen)

Grote gekroonde gotische M binnen vijf cirkelbogen, "roosachtigen" in de binnenhoeken en "adelaars" in de buitenhoeken.

Kz/ +DV * DVC * DAVSTRICHE * DE * BOVR
(Frans: van de hertog van Oostenrijk van Bourgondië)

Rond wapenschild in volle veld.

Het is een hybride rekenpenning

Men gebruikte twee keer de keerzijde van andere, oorspronkelijke, rekenpenningen om de onze aan te maken.

Eén van de oorspronkelijke rekenpenningen vinden we terug bij M.Hoc[2]; de an-

(1) J.-F. Dugniolle, *Le jeton historique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, Brussel, 1876-1880.
(2) M. Hoc, Jetons de la chambre des comptes à Malines, *RBN*, 1939, pp. 27-37 en pl. V, n° 2.

dere is ons onbekend. Hoc geeft de volgende beschrijving van die rekenpenning, van de bron dus:

IETTOIRS * DE * LA * CHAMBRE+
(Frans: jetons van de Kamer)

Wapenschild van « Filips de Schone ».

Kz **DES * COMPTES * A * MALINES**
(Frans: van Rekeningen te Mechelen)

Binnen versierde cirkelbogen, grote M, waarboven de "keizerskroon"
(Deze keerzijde is identiek aan onze rekenpenning).
De penning komt volgens ons strikt overeen met Dugniolle nr. 575, die deze dateert, 1496.

Karel de Stoute vestigde in 1473 twee centrale rekenkamers te Mechelen. Deze vervingen de regionale rekenkamers van Brussel en Rijsel. De periodes van activiteit van de verenigde rekenkamers te Mechelen zouden geweest zijn volgens Hoc 1473-1479 en 27.4.1496-1498. De rekenkamer van Vlaanderen keerde terug naar Rijsel op een tijdstip na 15.07.1479. Ook op 24.05.1496 keerde Vlaanderen terug naar Rijsel.

Hoc schrijft ook nog dat van 14.3.1476 tot 1.7.1477 het atelier te Brugge zilveren jetons maakte en leverde aan de kamer van Mechelen. Ook nog op 15.07.1479 leverde Brugge.

Waar en wanneer werd onze rekenpenning gemaakt ?

a) De gotische M

Die gotische M kennen we van op de groten van Maria van Bourgondië, 1477-1482[3]; later stond ze ook voor Maximiliaan van Oostenrijk alleen, 1482-1519. Dat wijst op de periode 1478 tot 1485, mogelijk zelfs tot 1488.

(3) J. Taelman, *Munten en penningen in Bourgondisch Vlaanderen*, 1982, p. 181.

b) De versieringen rond de M

De op het eerste gezicht betekenisloze versieringen met "roosachtigen" en "adelaars" (Dugniolle), zijn juist zeer zinvol voor diegenen die bekend zijn met de Brugse muntslag. De "adelaars" zijn in het echt "spoorradjes" en de "roosachtigen" zijn "klavertjes". Spoorradjes en klavertjes zijn daarenboven identiek met deze die voorkomen op sommige Brugse munten uit de Bourgondische periode.
Het spoorradje is het meesterteken van de Brugse muntmeester Marc le Bugneteur (1474-1480), het klaverblad is dat van zijn zoon Nicolaas le Bugneteur, die in het Brugse munthuis werkte in 1480[4].
Blijkbaar had Nicolaas le Bugneteur dus een belangrijke functie als hij zo maar zijn muntmeesterteken op de rekenpenning mocht zetten aan beide kanten van de M. Ook Marc le Bugneteur werd niet vergeten bij het maken van de penning.
Er bestaat trouwens nog een andere rekenpenning met spoorradjes en klavertjes er op (Dugniolle 240), gemaakt voor de Generaal Muntmeesters van Vlaanderen, het is dus duidelijk Vlaamse slag.

c) De keizerskroon

Hoe verwijst dus naar een "keizerskroon" op de voorzijde. Wij verwerpen dat. Toegegeven de kroon lijkt zeer sterk op die van Rooms koning, we zien echter later zijn dochter, Margareta van Oostenrijk, als aartshertogin, op een rekenpenning (Dugniolle nr. 1256) een gelijke kroon dragen. Voor verdere argumenten, zie onder punt d.

d) Het wapenschild

Het wapenschild, dat Hoc neemt voor dat Filips de Schone (1482-1506) is hetzelfde als dat op onze rekenpenning. Het is niet van Filips, maar van Maximiliaan van Oostenrijk, aartshertog. Dat wapenschild van Maximiliaan van Oostenrijk kwam als dusdanig nooit op Vlaamse munten voor. Tot aan de dood van Maria van Bourgondië werd enkel haar eigen wapenschild gebruikt. Het wapenschild van Maximiliaan als aartshertog was wel

(4) *Ibid.*, pp. 163, 176 en 178.

op rekenpenningen te vinden. Bijvoorbeeld op Dugniolle 244, gedateerd 1477. Het betreft daarenboven een zogezegd "gecombineerd" wapenschild[5]. Aan onze linkerkant het persoonlijk wapenschild van Maximiliaan, aan de rechterkant dat van zijn echtgenote Maria van Bourgondië. Het verwijst dus naar het huwelijk van de twee.
Het wapenschild op de rekenpenningen is, zoals gezegd, dat van Maximiliaan als aartshertog en niet als Rooms koning (1486) of als keizer (1493). Maximiliaan zou zeker het wapenschild van Rooms koning of van keizer hebben gebruikt op de penning indien hij toen reeds die functies waarnam. Het omschrift rond het schild op de keerzijde van onze penning zegt ook letterlijk dat Maximiliaan toen (aarts)hertog is.
Het wapenschild op onze keerzijde is hetzelfde als op de keerzijde van de oorspronkelijke rekenpenning beschreven door Hoc, uitgenomen het omschrift dat anders luidt. Misschien kon de persoon die onze rekenpenning sloeg niet lezen en is hij enkel afgegaan op de afbeelding om de gebruikte stempel te nemen.

e) De interpunctie

Let op de interpunctie sterretje op de keerzijde van onze rekenpenning. Deze interpunctie "sterretje" werd gebruikt te Brugge tussen 1478 en 1482[6].

Conclusie

De elementen die op onze rekenpenning verwijzen naar Vlaamse slag en Brugge zijn veelvuldig (muntmeestertekens en interpunctie). Samen met de gotische M, het omschrift en het wapenschild van Maximiliaan zijn zij onze mening de meest bepalende aanwijzingen voor datering. Wij zijn namelijk van oordeel dat de tijd waarin deze elementen normaal gebruikt werden dicht heeft moeten liggen bij de tijd van het maken van de penning. Als men te Brugge zilveren jetons voor Mechelen maakte, kan men er ook koperen geslagen hebben.

(5) W. Craig, *Coins of the world*, Racine, Wisconsin, 1966, p. ix.
(6) Taelman, *op.cit.*, p. 189.

Er bestand bijgevolg een redelijke waarschijnlijkheid dat deze koperen rekenpenning voor Mechelen aangemaakt werd te Brugge tussen 1480 en 1482.

Résumé.

Un jeton rare de la Chambre des Comptes de Malines.

Ce rare jeton hybride, à légende française, au nom d'un duc de Bourgogne non précisé, peut être attribué grâce aux armoiries du revers à Maximilien d'Autriche avant sa nomination comme roi des Romains (1486) et son accession au titre d'empereur du Saint-Empire (1493). Bien que frappé pour la Chambre des Comptes de Malines, dans le duché de Brabant, une administration instituée en 1473 par Charles de Téméraire, des éléments épigraphiques (m gothique, ornement trilobé, couronne, armoiries et signes de ponctuation) permettent d'attribuer la frappe de ce jeton de cuivre à l'atelier flamand de Bruges, connu pour avoir produit des jetons d'argent entre le 14 mars 1476 et le 1 juillet 1477. L'usage des étoiles comme élément de ponctuation est attesté à Bruges entre 1478 et 1482 ; dès lors l'auteur suppose que ce jeton doit appartenir à la période 1480-1482.

***

TROUVAILLES.

* N.B. Les notices non signées sont dues à Jean-Marc DOYEN; les photographies de moulages ont été réalisées par Jean-Claude THIRY, que nous remercions bien sincèrement. Les n° de moulages indiqués correspondent à la cote des empreintes déposées au Cabinet des Médailles de Bruxelles, où elles peuvent être consultées.

BINCHE (« entre Binche et Givry », prov. du Hainaut).

Le lieu de découverte n'a pas été précisé, mais il s'agit selon toute vraisemblance du *vicus* de Waudrez-lez-Binche. Deux monnaies gauloises (Rameau A et Rameau D2) y ont été récoltées par un autre prospecteur (elles seront publiées dans notre prochaine rubrique spécifique aux monnaies celtiques), ainsi qu'un esterlin de Gaucher de Châtillon, et une maille du Hainaut.

1. **CARACALLA**, Rome, 205.
ANTONINVS/PIVSAVG
Buste lauré, drapé à dr., vu de dos.
FELICITASAVGG
Felicitas debout à g., tenant un caducée court, et une corne d'abondance.
Denier: non pesé. Usure 4.
HILL 734. Exemplaire examiné le 23/9/2007.

BRAY (Binche, Hainaut).

L'ensemble du matériel présenté provient des prospections de M.D., que nous remercions bien sincèrement de sa collaboration.

1. **TRAJAN**, Rome, 104-111.
]ANOAVGGER[
Tête laurée à dr., une draperie sur le cou.
]OPTIMO[S/C
Rome debout à g., tenant une Victoire, et une lance verticale.
As: 11,92 g; 6; usure 3. Corrosion.
BMC 776 et pl. 28, n° 3.

2. **TRAJAN**, Rome, vers 98-101.
]AES[
Tête laurée à dr.
Personnification féminine assise à g.
Sesterce: 16,87 g; 5; usure 9.

3. **HADRIEN**, Rome, 118.
IMPCAESARTRAIANVS/HADRIANVSAVG
Grand buste lauré à dr., une draperie sur l'épaule g.
PONTMAXTRP/[S/C/FORTRED
Fortuna assise à g., tenant un gouvernail, et une corne d'abondance.
Sesterce: non pesé; 33 mm; usure 3.
BMC 1130; HILL, *Undated*, n° 66.
Moulage 2007/216.

4. **ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 154-155.
ANTONINVSAVG/PIVSPPTRPXVII[I]
Tête laurée à dr.
BRITA[ ]/COSIIII -/-/SC
Britannia assise à g. sur un rocher, portent la main vers son visage.
As: 11,15 g; 12; 23 mm; usure 2.
BMC 1971. Moulage 2007/233.
Les *asses* à la légende *Britannia* se rencontrent rarement sur le Continent, alors qu'ils sont fort fréquents en Bretagne insulaire: voir J. VAN HEESCH, Asses du type « Britannia » trouvés en Belgique, *RBN* 1993, pp. 321-322.

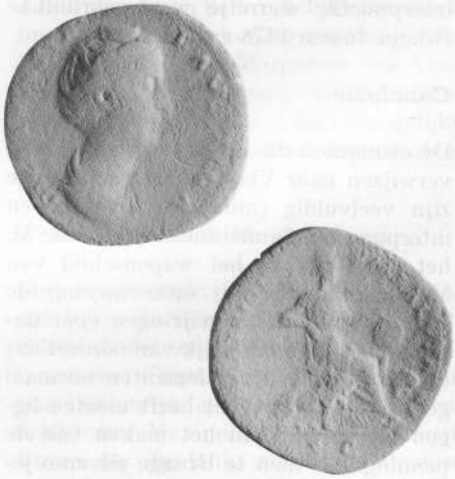

5. **FAUSTINE I *Diva* sous ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 141.
DIVAAVGVSTA/FAVSTINA
Buste drapé à dr.
MATRIDE/VMSALVTARI -/-/SC

Cybèle assise à dr. entre 2 lions, posant la main sur un tambourin, le coude dr. posé sur l'accoudoir.
Sesterce: 20,45 g; 6; 32,5 mm; usure 6-7.
BMC 1436 et pl. 34, n° 4; HILL 381.
Moulage 2007/235.

6. **MARC-AURÈLE césar sous ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 139-161.
Légende illisible.
Tête nue à dr.
Légende illisible. [ ]/C
Personnification debout à g.
Sesterce: 18,06 g; 6; usure 9-10.

7. **MARC-AURÈLE césar sous ANTONIN LE PIEUX**, Rome, 139-161.
]REL/[ ]AR[
Tête jeune, nue, à dr.
Légende illisible. [ ]/C
Personnification debout à g.
Sesterce: 23,83 g; 12; usure 7/10.

8. **MARC-AURÈLE**, Rome, 173-174.
MANTONI[ ]/AVGṬRPXXVIIḶ
Tête radiée à dr.
IMP/VI/[-/-/[ ]
Rome casquée assise à g., tenant une Victoire, et un sceptre vertical.
Dupondius: 8,18 g; 12; 26 mm; usure 2-3.
BMC 1473.
Moulage 2007/234.

9. **LUCILLA sous MARC-AURÈLE**, Rome, 164-169.
LVCILLAEAVG/ANTONINIAVGF
Buste drapé à dr.
PVDI/CITIA S/C
Pudicita debout à g., relevant son voile.
As: 10,69 g; 6/7; 25,5 mm; usure 3.
BMC 1184 et pl. 77, n° 6 (revers).
Moulage 2007/232.

COUTISSE (Andenne, prov. de Namur).

1. **MARC-AURÈLE ou COMMODE**, Rome, 161-192.
Légende illisible.
Tête laurée à dr.
Légende illisible.
Personnification debout à g., tenant (?), et corne d'abondance.
As: 6,50 g; 22 mm. Usure 10.
Prospections P.E

ESTINNES (Hainaut).

1. **NÉRON**, Lyon, 66.
IMPNEROCAESARAVGPṂAXTR-PPP
Tête nue à dr., un globe à la pointe du cou.
S/C
Victoire volant à g., posant la main sur un bouclier avec [SPQR]. S/C
As: 10,10 g; 28 mm; usure 4.
RIC 543; GIARD 228.
Prospections GT.

2. **NÉRON**, Lyon, 66.
IMPNEROCAESARAVGPMAXTR-PPP
Tête nue à g., un globe à la pointe du cou.
GENIO/AVGVSTI S/C

Génie debout à g., tendant une patère au-dessus d'un autel, et tenant une corne d'abondance.
As: 10,10 g; 29 mm; usure 6.
RIC 534; GIARD 230.
Prospections GT.

3. **ÉLAGABALE**, Rome, groupe I: avril/mai 218 - début 219.
IMPCAESMAVRANTONINVSAVG
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.
VICTORANTO/NINIAVG
Victoire marchant à dr., tenant une couronne, et une palme.
Antoninien: 4,50 g; 22 mm; usure 4.
RIC 155f; *Eauze* 249; THIRION, *Élagabale*, 60.
Prospections G.T.

FALAËN (Montaigle) (prov. de Namur).

Monnaies découvertes vers 1998/1999, et offertes au cabinet des médailles du Musée Archéologique de Namur.

1. **CLAUDE II**, Rome, émission 2: 268-269.
IMPCCLA[
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.
]LVS/AVG -/-/-
Salus debout à g., nourrissant d'une patère un serpent sortant d'un autel, et tenant un sceptre vertical.
Antoninien: 2,03 g; 1; 16,6 mm; usure 5.
RIC 98; *Cunetio* 1936; SCHUTIJSER 55

2. **CLAUDE II *Divus***: imitation.
Sans légende ou légende hors-flan.
Tête radiée à dr.
Sans légende ou légende hors-flan.
Autel allumé, orné d'une guirlande.
Ae: [0,53] g; 1; 9,9 mm. Minuscule pièce, de bon style « italien ».

3. **TÉTRICUS I**: imitation.
]TRICI (*sic* !).
Buste radié, cuirassé à dr.
]G
Aequitas marchant à dr. (*sic* !), tenant (?) et une balance.
Ae: 0,94 g; 12; 12,4 mm.
La légende au pluriel copie celles des rarissimes antoniniens aux effigies des deux Tétricus, portant IMPP TETRICI PII AVGG et IMPP TETRICIS AVGG (*AGK* 1-3), ou celles des monnaies d'or correspondantes, des types SCHULTE 58-60.
Moulage 2007/244.

4. **IMITATION RADIÉE.**
Légende illisible.
Buste barbu [radié], à dr.
CZ/- pour SC
Sol radié, courant à g., levant le bras dr., et tenant (?).
Ae (flan carré): 0,79 g; 12,2 mm.
Ebréché à la frappe.

5. **CRISPUS**: imitation (Trèves, 326).
Sans légende.
Buste lauré à g.
CRISPY[ ]/CAESAR/PTR dans le champ.
Ae: 0,84 g; 7; 13,9 mm; usure 1.
Prototype: *RIC* 488. Petite pièce de très bon style.

6. **CONSTANT I**, Trèves, 348-350.
DNCO[ ]NSPFAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
FEL•TEMP•RE/[ ]TIO -/-/TRP
Phénix nimbé, debout à dr. sur un rocher.
Aes 3: 2,38 g; 1; 16,8 mm; usure 0.
RIC — cf 228-230, mais la palme est incertaine: il pourrait s'agir d'une étoile allongée.

7. **Empereur et atelier indéterminés**, 364-378.
Légende illisible.
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]/MANORVM -/-/[ ]
L'empereur marchant à dr., la tête à g., tirant un captif, et tenant un *labarum*.
Aes 3: 1,78 g; 6/7. Usure 6.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES (Hainaut).

Les prospections menées par MD à l'emplacement d'une construction isolée, marqué par du tuileau, ont livré un gros clou de porte, en bronze, et deux monnaies.

1. **VESPASIEN**: faux denier.
IMPCAESARVESPASIANVSAVG
Tête laurée à dr.
COSITER/TRPOT
Pax assise à g., tenant un rameau redressé et ?
Denier (fourré): 2,93 g; 6; 17,5 mm.
BN 397-398 (ex. fourrés, autres coins).
Exemplaire de beau style.
Prospections MD. Moulage 2007/236.

2. **TRAJAN**, Rome, 98-117.
Sesterce (non vu).

GÉRIN (Onhaye, prov. de Namur).

1. **ANTONIN LE PIEUX** ***divus*** **sous MARC-AURÈLE**, Rome, après 161.
]ANTON[
Tête nue à dr.
Légende illisible. S/C
Autel.
Sesterce: 16,20 g; 34 mm; usure 4; très corrodé.
BMC 886 et pl. 72, n° 4 (revers).
Prospections P.E.

GOURDINNE (WALCOURT, prov. de Namur).

1. **CRISPINE**, Rome, 180-183.
CRISPINA/[ ]ṢTA
Buste drapé à dr., les cheveux en chignon.
]/ṆV[S/C
Vénus debout à g., tenant [une pomme], et portant la main à la tête.
As: 9,57 g; 6; 24 mm; usure 8/10.
BMC 439 et pl. 102, n° 15 (revers).
Prospections H.G.

HAMOIS (prov. de Namur).

Le matériel récolté par P.E. à Hamois, sur un site de villa, est fort intéressant, puisqu'il couvre une longue période s'étendant de la fin du Ier à la fin du IVème siècle.

1. **DOMITIEN**, Rome, 90-91.
IMPCAESDOMITAVG/GERMPMTRPX
Tête laurée à dr.
IMPXXICOSXVCENSPPP
Minerve debout à g., tenant un foudre, et une lance verticale. À dr., contre sa jambe: un bouclier.
Denier: 3,00 g; 18 mm; usure 2.
RIC 154; *BMC* 181; *BN* 169.

2. **MARC-AURÈLE**, Rome, 170-171.
MANTONINVS/AVGTRPXXV
Tête radiée à dr.
SAL[ ]COSIII S/C
Salus debout à g., nourrissant d'une patère un serpent sortant d'un autel, et tenant un sceptre vertical.
Dupondius: 11,30 g; 24 mm; usure 1-2.
BMC 1392.

3. **GORDIEN III**, Rome, 4ème ém.: 241-243.
IMPGORDIANVSPIVSFELAVG
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de dos.
LAETITIAAVGN
Laetitia debout à g., tenant une couronne, et une ancre.
Antoninien: 3,30 g; 22 mm; usure 2.
RIC 86; *Eauze* 703.

4. **TRAJAN DÈCE**, Rome, 2ème série: 249-251.
IMPCMQTRAIANVSDECIVSAVG
Buste radié, cuirassé à dr., vu de dos. Une draperie passe sur l'épaule g.
PAN/NONI/AE
Les deux Pannonies debout de face, la tête tournée vers l'extérieur. Celle de g. tient une enseigne verticale, celle de dr. une enseigne oblique.
Antoninien: 4,60 g; 24 mm; usure 3.
RIC 21b; *Eauze* 894.

5. **POSTUME**, Cologne, 262.
]ÇPOSTVMVSPF[
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
PMTRPCOSI[
L'empereur en habit militaire, debout à g., tenant un globe, et une lance verticale.
Antoninien: [1,80] g; 12; 22 mm. Usure 2. Fortement ébréché.
Elmer 129/185; *AGK* 60.

6. **POSTUME**, atelier secondaire indéterminé.
]POSTVMVSP[
[Buste] radié à dr.
Légende illisible. A l'exergue: AV[
Galère à dr., peu distincte.
Ae double sesterce: [3,70] g; 25 mm; usure 2.
Les bronzes de Postume se rencontrent rarement fragmentés. Notre pièce représente environ le tiers de l'original, avec une masse correspondant à celle d'un petit as.

7. **CLAUDE II**, Rome, 268-270.
]IVSAVG
Buste radié à dr.
]RO[
Providentia debout à g., tenant un bâton abaissé, et une corne d'abondance, le coude g. repose sur une colonne.
Antoninien: 1,80 g; 12; 17 mm; usure 3.

8. **TÉTRICUS I**, atelier secondaire, 272-274.
]ETRICVSPFAVG
Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.
LAE[
Laetitia debout à g., tenant une couronne, et posant la main sur une ancre.
Antoninien: 1,60 g; 16 mm; usure 2-3.
AGK 5b ou 6b.

9. **TÉTRICUS I**: imitation.
]C[ ]VG
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
PA/X/[ ]G
Pax debout à g., tenant un rameau, et un sceptre vertical.
Ae: 1,20 g; 13 mm. Usure 1.

10. **LICINIUS I**, Trèves, 316.
IMPLICINIVS[
Buste lauré, cuirassé à dr., vu de face.
GENIO/POP[T/F/[ ]
Génie debout à g., les hanches drapées, tenant une patère, et une corne d'abondance.
Nummus: 1,90 g; 19 mm; usure 2.
RIC 121.

11. **Empereur et atelier indéterminés**, 364-378.
DNVA[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
Légende illisible.
Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.
Aes 3: 1,40 g; 17 mm. Usure 7.

12. **IMITATION** du type *Victoria augg* (386-387) (?).
]HOO[ ]FAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
VICTO[ ]AVGG
Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.
Ae: 0,80 g; 6; 12 mm; usure 1.
Exemplaire en très bel état, dont la marque n'est pas lisible. Un élément semble apparaître dans le champ, à g. (croix? étoile?). Le type semble copier l'*aes* 4 VICTORIA AVGG émis par Magnus Maximus en 386-387 (Bastien, *Lyon*, n° 194-195), mais le début de la légende évoque le nom d'Honorius.

13. **Empereur indéterminé** du IIème siècle.
]CAES[
Effigie à dr.
Revers fruste.
As: 4,60 g; 23 mm.

14. **Empereur et atelier indéterminés**: *nummus* tétrarchique (7,90 g; 28 mm).

HAVRÉ (Mons, Hainaut).

1. **IMITATION** de *Germanus Indutilli L.*
Anépigraphe.
Tête féminine (?) diadémée à dr., la coiffure formant un chignon. Le nez est anguleux.
[ ]/[ ]PI[ ]I
Taureau à g., la patte antérieure g. repliée. Ligne de terre.
Orichalque: non pesé; 16,5 mm.
Exemplaire de style médiocre, fort barbarisé.
Moulage 2007/217.

LEERS-ET-FOSTEAU (Thuin, prov. du Hainaut).

1. **AUGUSTE**, Espagne (Colonia Patricia?), vers 19 avant J.-C.
CAESAR/[ ]ṢTVS

Tête nue à dr.
OB/CIVIS/SERVATOS dans une couronne de lauriers.
Denier: 1,85 g; 7. Usure 4.
RIC 79(a); *BN* 1154-1161. La masse de notre ex. est légère, mais la pièce ne semble pas fourrée.
Prospections HG. Moulage 2007/114.

MONS (environs de Mons, Hainaut).

Monnaie examinée en 1991, via Y.G.

1. **VALÉRIEN I**, Rome, 259.
]PLICVALERIANVSPFAVG
Buste radié, cuirassé et drapé à dr., vu de face. Rubans 2.
[C]ONS/ERVTAVG[(*sic* !) Q/-
Apollon nu, debout à g., tenant un rameau redressé, et posant la main sur une lyre.
Antoninien: 2,06 g; 12. Usure 1.
RIC 83; *Cunetio* 532; *Eauze* — cf 1194 (-/Q) *MIR* 167b (CONSERVT et non CONSERVAT comme indiqué).

« MONS » (Hainaut).

Les informations fournies par différent prospecteurs laissent supposer que toutes ces monnaies proviennent d'un seul et même site (Havré?) qui se localise à environ 5 km à vol d'oiseau du centre urbain de Mons. De nombreuses monnaies gauloises ont été récoltées au même endroit par un autre prospecteur (elles seront publiées ultérieurement), de même qu'un certain nombre de deniers républicains, une douzaine au moins, en général en très bon état de conservation.

1. **RÉPUBLIQUE**: *Albinus Bruti F.*, Rome, 48 avant J.-C.
PIET[

Tête de *Pietas* à dr., portant des pendants d'oreilles, un collier perlé au cou.
ALBINVSBRVTI.F
Deux mains jointes, tenant un caducée.
Denier: non pesé; 12; usure 1.
Crawford 450/2.
Moulage 2007/219.

2. **RÉPUBLIQUE**: *Q. Metel. Pius Scipio imp*, Afrique, 47/46 avant J.-C.
Tête laurée de Jupiter à dr. Au-dessus: Q.METEL; au-dessous: PIVS
Eléphant à dr. Au-dessus: SCIPIO; au-dessous: IMP
Denier: 3,60 g; 17 mm; usure 3-4.
Crawford 459/1.
Prospections GT.

3. **RÉPUBLIQUE**: *L. Plautius Plancus*, Rome, 47 avant J.-C..
]ẠṬI[ ]Ṣ
Tête de Méduse, de face.
PLA[ ]VS
Victoire debout de face, tenant une palme longue de la main g., et maitrisant les chevaux d'un quadrige bondissant à dr.
Denier: 3,52 g; 6; 19 mm; usure 1.
Crawford 453/1c.
Prospections M.D. Moulage 2007/231.

4. **RÉPUBLIQUE**: *C. Considius Paetus*, Rome, 46 avant J.-C.
Tête laurée d'Apollon à dr. Derrière: A.
Chaise curule supportant un objet indéterminé. Au-dessus: C.CONSID[; au-dessous: PAEṬ[
Denier: [3,10] g (ébréché); 6; usure 3.
Crawford 465/2a.
Prospections GT.

5. **RÉPUBLIQUE**: *T. Carisi IIIvir*, Rome, 46 avant J.-C.
Buste de victoire ailée à dr. Derrière: S.C
Victoire dans un quadrige à dr. À l'exergue: T.CARISI
Denier (fourré): 2,92 g; 11; 18 mm; usure 1.
Crawford 464/5.
Prospections MD. Moulage 2007/230.

6. **RÉPUBLIQUE**.
Denier non vu: probablement Crawford 441/1 (Rome, 49 avant J.-C.).

7. **RÉPUBLIQUE**.
Non vu: denier cassé. Tête casquée/bige.

8. **OCTAVE**, Copia, 38 (?) avant J.-C.
]ÇAESAR/DIV[
Tête nue d'Octave à dr.
Proue à dr. Au-dessus: *meta*.
Ae (1/2): 5,70 g; 27 mm; usure 3.
RPC 514.
Prospections GT.

9. **OCTAVE**, Vienne, 36 (?) avant J.-C.
]IVLI — CA[
Tête de Jules César à g.

Proue à dr., ornée d'un œil, avec superstructure.
Ae (1/2): 6,90 g; 30 mm. Usure 1.
RPC 517.
Prospections GT.

10. **CONSTANTIN II**, Nicomédie, 325-326.
CONSTANTINVSIVNNOBC
Buste lauré, cuirassé et drapé à g.
PROVIDEN/TIAECAESS -/-/MNΔ
Porte de camp à deux tourelles, surmontée d'une étoile.
Nummus: 2,40 g; 18 mm. Usure 4-5 mais forte corrosion.
RIC 123 (officine non signalée).
Cette pièce rare porte la même patine que les autres exemplaires du site. Il n'y a donc pas lieu de douter de son origine.
Prospections GT.

NEUVILLE (Philippeville, prov. de Namur).

1. **GALÈRE MAXIMIEN**, atelier indéterminé, avant 307.
GALVAL[
Tête laurée à dr.
GENIO[-/-/[ ]
Génie debout à g., tenant une patère et une corne d'abondance.
Nummus: 7,48 g; 6.
La pièce a été brièvement signalée dans *Archéologie*, 1982, n° 1, p.26.

SOIGNIES (Hainaut).

1. **HADRIEN**, Rome, 124.
]MPCAESARTRAIAN/HADRIANVSA[
Tête laurée à dr.
PMTRP/COSIII -/-/CLEM
Clementia debout à g., tendant une patère au-dessus d'un autel cylindrique, et tenant un sceptre long vertical.
Denier: 2,80 g; 18 mm; Usure 5.
BMC 252 et pl. 51, n° 13; Hill, *Undated*, n° 260.
Prospections G.T.

STRÉE (Beaumont, Hainaut).

Monnaie antique isolée, découverte lors du labour d'un verger, et signalée par l'inventeur (O.H.), que nous remercions.

1. **DOMITIEN**, Rome, 81-96.
Légende illisible. Tête laurée à dr.
Légende illisible. Jupiter assis à g., tenant un aigle de son bras dr. étendu, et tenant [un sceptre vertical].
Sesterce: 19,40 g; 32 mm. Exemplaire fort usé et très corrodé.

2. Liège: **JEAN-THÉODORE de BAVIÈRE**, liard daté 1752, usé.

3. Même type, mais date illisible.

TONGEREN (Tongres, prov. Limburg).

Les 5 monnaies suivantes, découvertes à Tongeren entre 1890 et 1910, font partie d'un ensemble publié dans le *BCEN* 40, 2003, n° 1, pp. 263-269 et 2003, n° 2, pp. 288-296. Nous poursuivons donc la numérotation du catalogue précédent.

193. **TÉTRICUS I (?)**: imitation.
]ETRICVS[
Effigie (barbue?), radiée à dr.
FO[
Personnification debout de face, tenant 2 sceptres verticaux.
Ae: [0,55] g; 7; 14,1 mm. Tôle mince.

194. **CONSTANT I**, Lyon, 343-347.
]/SP[
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr.
Légende illisible. PH (en ligature)/SLG
Deux Victoires face à face, tenant chacune une couronne.
Nummus: [1,12] g; 6; usure 4.
Bastien 72; *RIC* 57 et 58.

195. **GRATIEN**, atelier indéterminé, 367-378.
DNGRATIA[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]/REIPVBLI[ ]/I/[ ]
Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.
Aes 3: [1,40] g; 12; usure 4.

196. **GRATIEN**, Lyon, 367-375.
]VSAVGGAVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
GLOR[ ]NOR[O/F/II
S
LVGS●
L'empereur marchant à dr., la tête à g., tirant un captif, et tenant un *labarum*.
Aes 3: [2,49] g; 6; usure 7-8.
Bastien 134.

197. **VALENTINIEN II**, atelier indéterminé, 388-392.
]NVALENTI[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]ICTO[ ]IAAV[-/-/[ ]
Victoire marchant à g., tenant une couronne, et une palme.
Aes 4: [0,95] g; 6; usure 5.

WALCOURT (prov. de Namur).
= Rognée

Site de *villa*, fouillé au XIXème siècle par la Société Archéologique de Namur, dans l'entité actuelle de Walcourt. Prospections H.G.

1. **CLAUDE II *Divus***, Rome, 270.
]I[ ]AVDIO
Tête radiée à dr.
]NSECRATIO
Aigle à dr., tête à g.
Antoninien: 1,67 g; 12; 17,1 mm; usure 2.
Sans doute une fraude de Rome.

2. **IMITATION RADIÉE.**
Légende illisible.
Effigie barbue, radiée à dr.
Personnification debout à g.
Ae: 1,12 g; 12; 14,9 mm; classe 3.

3. **IMITATION RADIÉE (?).**
Effigie (radiée?) à dr.
Revers fruste.
Ae: [0,87] g; 13,9 mm.

4. **CONSTANTIN I**, Trèves, 316.
IMPCONSTANTINVSAVG
Buste lauré, cuirassé et drapé à dr., vu de face.
SOLIINVIC/TOCOMITI T/F/ATR
Sol radié, nu à l'exception d'une chlamyde, debout à g., levant la main dr., et tenant un globe.
Nummus: 3,97 g; 6; usure 0.
RIC 101.
Moulage 2007/187.

5. **GRATIEN**, atelier indéterminé, 378-383.
]GRA[ ]AVG
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]PARA[-/[ ]/[ ]
L'Empereur en habit militaire, debout à g., relevant une femme agenouillée.
Aes 2: [2,71] g; 7; usure 2. Fortement ébréché.

6. **THÉODOSE I**, atelier indéterminé, 388-395.
DNTHEO[
Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à dr.
]PVBL[*/-/[ ]
Victoire marchant à g., portant un trophée sur l'épaule g., et tirant un captif.
Aes 4: [1,04] g; 1; usure 0.

BIBLIOGRAPHIE.

J.-L. DENGIS, *La numismatique de la principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy: monnaies, jetons, médailles, trésors, monnaies de sites, atelier de faux-monnayage, enseignes de pèlerinage* , Collection MONETA 72, Wetteren, 2008.

Après l'étude du monnayage liégeois, il fallait, en toute logique, se consacrer à celui de la principauté abbatiale de Sta-

velot-Malmédy. Cette dernière, petite principauté restée indépendante jusqu'à la Révolution française, a d'ailleurs toujours été comprise dans les zones d'intérêt et d'influence liégeoises. À l'époque mérovingienne déjà saint Lambert, évêque de Liège-Maastricht, ne vint-il pas se réfugier en terre stavelotaine pour échapper à un usurpateur et à son protecteur? C'est aussi dans la forteresse de Logne que le prince-évêque Englebert de la Marck (1345-1364), confronté à une révolte de ses sujets, y trouvera un asile momentané. Les exemples sont multiples et, dans la même lignée, nous pourrions encore citer les la Marck et l'occupation de la forteresse de Logne pendant leur lutte contre le prince-évêque Jean de Hornes.

C'est d'ailleurs tout naturellement, qu'en période d'insécurité, les moines des deux monastères recherchèrent la protection des évêques de liège. Pendant le XVIe et le XVIIe siècles, ceux-ci furent les administrateurs de la principauté: Gérard de Groesbeeck, Ernest, Ferdinand et Maximilien-Henri de Bavière. Il faut dire que ce n'était pas la première fois que des Liégeois furent choisis afin de gérer le domaine. Au XIIIe siècle, Henri de Gueldre et Jean d'Enghien avaient déjà exercé la même charge. Pendant le « siècle de fer », c'est donc dans l'ombre des grandes familles que les moines cherchèrent protection mais celles-ci, menant une politique de stricte neutralité, ne purent empêcher les dévastations et malheurs provoqués par l'hivernage et le passage des armées. La petite principauté, pauvre et dépourvue de force armée, ne pouvait tenir tête à la France, aux Pays-Bas ou aux Provinces-Unies.

La rédaction d'une monographie entièrement consacrée à cette petite principauté abbatiale s'imposait depuis plus d'un siècle parce que plusieurs nouveaux types monétaires avaient été découverts depuis l'étude de J. Chestret mais aussi parce que les jetons, enseignes de pèlerinage et insignes de fonction n'avaient fait l'objet que de notices brèves qu'il convenait de mettre à jour.

Le monnayage stavelotain compte deux périodes bien distinctes: la période dénariale, de l'abbatiat de Poppon à celui de Wibald, puis enfin celle qui couvre les règnes de Christophe de Manderscheidt à Ferdinand de Bavière. Pour de nombreux princes-abbés, l'empereur avait consenti aux régales et plusieurs d'entre eux détinrent effectivement le droit de battre monnaie; plusieurs chartes ou documents en font mention. Ont-ils exercé ce droit? La chose est possible mais pas certaine, car à l'heure actuelle, aucun exemplaire de leurs monnaies n'est parvenu jusqu'à nous.

Le premier chapitre de cette étude est consacré aux origines des deux monastères et à la formation de leurs territoires. Avant même l'arrivée de saint Remacle en Ardenne, de la donation de Sigebert III et de la naissance de la dynastie mérovingienne, les terres qui allaient former la principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy étaient déjà occupées par des Gallo-Romains et des Francs. Et si l'on veut remonter encore davantage dans le temps, on trouvera plusieurs vestiges datant de la préhistoire. La présence et l'utilisation de monnaies sont déjà attestées dans ces contrées dès le IIe siècle.

Le monnayage stavelotain prend réellement naissance avec Poppon lequel réalise des travaux de grande ampleur au XIe siècle. Ce monnayage dénarial prend fin, dans l'état actuel de nos connaissances, avec Wibald, homme politique de premier plan et grand amateur d'art. Sous son règne l'orfèvrerie mosane montre un développement et un essor sans pareil. L'abbaye connaîtra alors son âge d'or.

Après une interruption, les frappes reprennent avec Christophe de Manderscheidt, lui-même confronté à de grands travaux de reconstruction. Les émissions se poursuivent jusqu'à la fin du règne de Ferdinand de Bavière. Le monnayage des princes de Bavière n'est toutefois qu'une pure imitation des types liégeois. La description de ces pièces comprend plusieurs types qui, jusqu'à présent, restaient inédits.

Outre les monnaies, nous pouvons également mentionner la frappe de quelques jetons, enseignes de pèlerinage et l'existence d'au moins une plaque-insigne de fonction. C'est donc en toute logique que nous leur avons consacré quelques lignes. Ici aussi les découvertes récentes viennent enrichir nos connaissances.

Afin de ne pas encombrer les études de numismatique pure par de nombreux

commentaires historiques et biographiques, qui ne sont certes pas sans intérêt, nous avons fait le choix de placer en un chapitre distinct un résumé biographique ainsi que la succession chronologique des princes-abbés.
Dès la mise en chantier de notre travail, et comte tenu du petit nombre de types émis par cette principauté, nous avions pensé qu'il serait opportun de dresser, dans une même publication, un inventaire de tous les trésors et trouvailles mis au jour sur les terres stavelotaines. Nous leur avons donc consacré un chapitre particulier. Cette innovation facilitera, je n'en doute pas, le travail des chercheurs et des numismates qui n'auront plus à devoir consulter de nombreux ouvrages, aux tirages parfois confidentiels et pas toujours accessibles, disséminés dans diverses bibliothèques.
Enfin, depuis plusieurs décennies, des fouilles archéologiques de grande ampleur avaient été menées sur les sites de Stavelot, Malmédy et Logne. La collecte de divers matériels numismatiques était abondante. Il convenait dès lors d'en dresser un inventaire aussi complet que possible et d'entreprendre, à partir des monnaies de sites récoltées, une étude de la circulation monétaire concernant les petites monnaies divisionnaires.
Le comté de Logne à lui seul méritait un chapitre particulier, car outre les monnaies de site déjà citées ci avant, la forteresse avait abrité dans ses murs un atelier de faux-monnayage dont une partie de l'outillage et de la production a été retrouvée sur place. Cette étude méritait donc sa place dans un ouvrage consacré à la numismatique stavelotaine.
Plusieurs pièces justificatives, issues des archives, ont également été reproduites.
Enfin, conformément à la tradition, ce livre s'achève par une très large bibliographie sur le sujet et une table des matières. Les planches illustrées et photographiques permettent au chercheur et à l'amateur, avant même de se consacrer à la lecture des circonstances ayant nécessité une émission monétaire, d'effectuer une identification rapide des monnaies et jetons.

L'auteur

TABLE DES MATIÈRES

ANTIQUITÉ y compris BYZANCE

Articles

BODSON (A.), A propos de la monnaie illustrant la page de couverture, p. 1.

ID., Confirmation de la lecture « EPV » du bronze gaulois dit « EPL », p. 99

ID., Un oiseau ambien, p. 121.

ID., Monnaies gauloises « aux chevrons »: présentation de quelques types et variétés rares ou inédits, proposition de classification typologique, répartition géographique des trouvailles et réflexions sur l'origine typologique de la série, p. 129.

ID., Monnaies gauloises aux chevrons: addendum, p. 140.

ID., Bronzes ambiens à l'animal bipolaire: présentation d'un type inédit et étude typologique de la série proposée, p. 141.

BODSON (A.) et DE BACKER (F.), Potins gaulois « aux trois S en triskèle »: présentation d'un type inédit, ébauche de classification typologique et réflexions sur le pouvoir émetteur, p. 7.

BODSON (A.) et GOUET (S.), Une monnaie gauloise inédite inspirée par le bronze BN 4216-4219 (Rouen 330-331), p. 100.

BURSCHE (A.), Relations between the Late Roman World and Barbarian Europe in the Light of Coin Finds, p. 221.

DESTROOPER-GEORGIADES (A.), La participation des Chypriotes aux Jeux pan-

helléniques à l'époque classique; répercussions sur le monnayage de l'île ?, p. 37.

DOYEN (J.-M.), Un bronze inédit de l'empereur Othon (Antioche, 69 après J.-C.), p. 13.

ID., Deux monnaies constantiniennes exceptionnelles, p. 29.

ID., Monnaies gauloises de sites et trésors monétaires de Gaule Belgique (1995-2005), I, p. 157; II, p. 206.

ID., A propos du monnayage alexandrin de bronze au nom de Titiana (193 après J.-C.), p. 213.

ID., Un bronze d'Elaia (Eolide) aux noms de Caius et Lucius César, p. 329.

ID., Imitation d'un denier de Maximin I le Thrace (Rome, 236), p. 331.

ELAYI (J.) & ELAYI (A.G.), Un nouveau trésor de monnaies séleucides de la région d'Apamée de Syrie, p. 43.

ELSEN (J.), Le système pondéral romano-byzantin (fin 3e siècle - fin 8e siècle), p. 101.

FISCHER (B.), Iconographie et attribution des monnaies gauloises, p. 114.

MAGERMAN (K.) et SAERENS (S.), Monnaies rares de l'empereur Hadrien (117-138 après J.-C.) , p. 27.

EID., Een beschouwing rond de munten van de *vicus* van het Vlaams-Brabantse Asse, bl. 82.

EID., Trouvailles dans le *vicus* romain de Kester (Brabant Flamand): la collection Rudy Van Cutsem, p. 118.

EID., Vondsten uit de Gallo-Romeinse agglomeratie van Asse (Vlaams-Brabant), bl. 215.

EID., Muntvondsten in Asse (Vlaams-Brabant), bl. 309.

EID., Trouvailles à Liberchies: la collection Rudy Van Cutsem (partie 1), p. 309.

PETAC (E.), About the chronology of the posthumous Lysimachus type staters from Western and Northern Black Sea region, p. 353.

PETRANYI (G.), The Greek — Illyrian drachms of Apollonia and Dyrrhachium — Trade coins for the North-Eastern Balkan region in the early phase of the 1st century BC?, p. 263.

POTTIER (H.), Commentaires sur l'analyse d'un trésor syrien par H.-C. Noeske, p. 122.

SALAMON (M.) & WOLOSZYN (M.), Byzantine Coins from the 6th and the 7th Century Found in Poland and their East-Central European Context, p. 235.

SCHAPS (D.M.), The Invention of Coinage in Lydia, in India, and in China (part I), p. 281; (part II), p. 313.

THIRY (J.-Cl.), Deux revers inédits frappés à Siscia pour Salonine, p. 227.

ID., Antoniniens à coin de revers d'*aureus*, et à buste à égide, frappés à Siscia pour Claude II, p. 267.

ID., Deniers d'Aurélien rares ou inédits: à propos de son troisième consulat, p. 322.

ID., Un nouveau revers et un type rare frappés par Carausius à Rouen, p. 331.

ID., Un nouvel antoninien hybride de Valérien I; la Concorde inspiratrice d'une imitation inédite de Gallien, p. 341.

VAN DE WALLE (P.), Quelques monnaies romaines inédites ou rares (III), p. 144.

TROUVAILLES ET DÉPÔTS ANTIQUES

Belgique (NB: les noms d'auteurs ne sont pas repris).

AISEAU-PRESLE (Hainaut): p. 177.

ASSE (Vl.-Brabant): p. 82, 151, 215.

BEAUMONT (Hainaut): p. 334.

BERG (Limburg): p. 177.

BERGILERS (Liège): p. 178.

BINCHE (Hainaut): p. 357.

BRAIBANT (Namur): p. 178.

BRAIVES (Liège): p. 152, 178, 334.

BRAY (Hainaut): p. 358.

BRUNEHAUT, Howardries (Hainaut): p. 336.

COURCELLES (Hainaut): p. 182.

COUTISSE (Namur): p. 359.

COUVIN (Namur): p. 182.

DONMARTIN (Liège): p. 182.

ÉGHEZÉE (Namur): p. 183.

ESTINNES (Hainaut): p. 359.

FALAËN-MONTAIGLE (Namur): p. 360.

FONTAINE-VALMONT (Hainaut): p. 152, 157.

FRAIRE (Namur): p. 335.

FRASNES-LEZ-GOSSELIES (Hainaut): p. 361.

GÉRIN (Namur): p. 361.

GOURDINNE (Namur): p. 361.

Hainaut (province): p. 153.

HAMOIS (Namur): p. 361.

HASTIÈRE (Namur): p. 183.

HAVRÉ (Hainaut): p. 363.

HEERS (Liège): p. 183.

HUY (Liège): p. 351.

KESTER (Brabant): p. 118.

LEERS-ET-FOSTEAUX (Hainaut): p. 183, 367.

LIBERCHIES (Hainaut): p. 153,183, 309, 336).

LINCENT (Liège): p. 153.

LODELINSART (Hainaut): p. 31.

MAZÉE (Namur): p. 184.

MONS (Hainaut): p. 184, 363.

NEUVILLE (Namur): p. 365.

PHILIPPEVILLE (Namur): p. 337.

SOIGNIES (Hainaut): p. 365.

SPY (Namur): p. 148.

STRÉE (Hainaut): p. 365.

THIRIMONT (Hainaut): p. 153.

THUIN (Hainaut): p. 185.

TONGRES/ TONGEREN (Limburg): p. 187, 365.

VODECÉE (Namur): p. 153, 187.

VODELÉE (Namur): p. 187.

WALCOURT (Namur): p. 366.

France.

AISNE-ET-OISE: p. 206.

AMIENS: p. 296.

Ardennes: p. 206.

BAALONS-BOUVELLEMONT (Ardennes): p. 207.

BAVAY: p. 207.

CAMBRAI: p. 207.

SAINT-THOMAS (Aisne): p. 207.

TARTIGNY (Oise): p. 208.

VENDEUIL-CAPLY (Oise): p. 208.

VERMAND (Aisne): p. 210.

RECENSIONS

Sylloge nummorum graecorum. Belgique. La collection de bronzes grecs de Marc Bar, Bruxelles, Bibliothèque Royale de Belgique, 2007, par J.-M. DOYEN, p. 339.

G. LE RIDER, *Alexandre le Grand. Monnaie, finances et politique*, Paris, 2003, par M. BAR, p. 35.

H. POTTIER, *Le monnayage de la Syrie sous occupation perse (610-630)*, Paris, 2004, p. 338.

MOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES

ARTICLES

BLANKOFF (J.), Les écrivains et artistes occidentaux dans la médaille russe (1965-2000): p. 63.

ID., La sigillographie russe: p. 149.

ID., Alexandre Nevski dans la numismatique russe: p. 150.

COLLIN (B.), Le trafic des Piastres de l'Espagne au Levant au XVIIIe siècle: p. 301.

DE CRAEMERE (Y.), Méreaux de bienfaisance de Bruges: p. 18.

DESNIER (J.-L.) et JEUSSET (J.), Camelinat *versus* Barre: p. 244.

DEWULF (R.), Een zeldzame rekenpenning voor de rekenkamer van Mechelen, Mechels of Brugs?: p. 355.

DOYEN (J.-M.), Dépôt monétaire funéraire mérovingien et denier carolingien de la nécropole de Saint-Hilaire à Huy (prov. de Liège, Belgique): p. 351.

DUFFIEUX (J.-M.), Un petit dépôt monétaire de la fin du XVIIIe siècle à Spy (prov. de Namur): p. 148.

NICOLAE (E.), La pénétration des aspres ottomans dans les Pays Roumains aux XIVe-XVIe siècles: p. 304.

SCHUTIJSER (E.), Le dépôt monétaire de Lodelinsart (Hainaut): p. 31.

TESTA (G.), Le type du gillat napolitain et son message politique: p. 191.

TRAVAINI (L.), Pèlerins et monnaies des Pays-Bas à Sienne et à Rome entre 1382 et 1446: p. 70.

VAN DE WALLE (P.), À propos de PHILIPPVS VINES: p. 62.

ID., Quelques monnaies flamandes de l'atelier de Bruges surfrappées ou regravées: p. 126.

VÎLCU (A.), La pénétration des monnaies ottomanes dans les pays roumains aux XVIIe-XVIIIe siècles: p. 276.

RECENSIONS

J.-L. DENGIS, *La numismatique de la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy: monnaies, jetons, médailles, trésors, monnaies de sites, atelier de faux-monnayage, enseignes de pèlerinage*, Wetteren, 2008 (Coll. Moneta, 72), p. 370; résumé par l'auteur.

DIVERS

M. BAR et S. SCHEERS, Remise du Prix quinquennal 2004 à Madame Lucia Travaini: p. 65.

M. BAR, *In memoriam* Maurice Colaert: p. 190.

H. POTTIER, *In memoriam* Philip Grierson: p. 189.

G. TESTA, *In memoriam* Heinrich Kowalski: p. 310.